

Éditorial

Le chômage est si souvent au cœur de l'actualité depuis la fin des années 1970 que l'on ne peut plus vraiment parler d'« actualité ». Le lecteur serait même peut-être tenté de se demander comment les revues d'actualité scientifique peuvent encore proposer des numéros sur le chômage, tant tout semble avoir été dit. Et pourtant ! Il reste beaucoup à écrire sur le chômage, comme le prouve le foisonnement de la recherche en la matière. De très nombreux chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales continuent de creuser la question, de proposer des nouveaux outils de compréhension et des solutions innovantes.

C'est pourquoi *Regards croisés sur l'économie* vous propose pour son treizième numéro de faire le point sur l'état de la recherche en économie et en sociologie concernant le chômage et l'emploi en invitant les meilleurs spécialistes à partager leurs tout derniers résultats avec vous. Ce numéro est l'occasion de rappeler les conditions de construction de la catégorie et de sa mesure, les causes et conséquences les plus souvent évoquées, et de mettre en lumière les moins connues. Du fait de l'expérience de la crise de 2008–2009 et de la persistance de ses effets, c'est aussi le moment pour les spécialistes de politiques de l'emploi de faire le bilan de

l'action publique ciblant l'emploi avant et pendant la crise, afin de tirer quelques conclusions sur les dispositifs existants et les institutions qui y sont liées. Enfin, puisque le chômage est un mal de notre société, devenu chronique, il s'agit pour nos experts de proposer de nouvelles pistes de réflexion et d'action, des idées de réforme des politiques de l'emploi, souvent jugées si durement par nos contemporains.

Comme le dit Yannick L'Horty, caustique, s'il existait un index du degré de discrédit des politiques publiques auprès de l'opinion, les politiques de l'emploi l'emporteraient sans doute... Il s'agit donc de redonner du crédit à ces politiques ! Mais pour cela faut-il réformer notre droit du travail en profondeur ? Ou réformer plutôt le système d'assurance chômage ? Flexibiliser le marché du travail ou se méfier des effets pervers qu'entraînerait le contrat unique en assouplissant la protection de l'emploi ? Autant de pistes possibles qui tendent – enfin ! – à nous redonner espoir...

Sandra PELLET (RCE)